

Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Postulat
Titre :	Pour une politique de soutien à la santé mentale des forces de l'ordre et de secours
Initiant-e:	Gaëlle MIELI

Si les problématiques liées à la santé mentale restent de manière générale plus taboues pour les hommes que pour les femmes, malgré une prise de conscience globale, ces dynamiques sont encore plus marquées dans les milieux à forte prédominance masculine comme les corps de police ou les corps de pompiers, alors même que les membres de ces corps sont quotidiennement confrontés à des situations particulièrement éprouvantes : accidents, violences (notamment sexistes et sexuelles), décès, détresse humaine. Le fait qu'il s'agisse de métier à prédominance masculine et les logiques patriarcales applicables dans ces corps de métiers accroissent encore les risques liés à la santé mentale, puisqu'ils ne sont souvent pas abordés par peur d'être perçus comme un signe de faiblesse. La question de la santé mentale dans ces corps de métiers n'est ainsi que peu examinée, alors même que des conséquences réelles en découlent : burnout, problème de gestion de la violence, anxiété, dépression, abus d'alcool, pensées suicidaires, traumatisme vicariant.

Selon une étude française¹, les forces de police sont par exemple très sévèrement touchées par des suicides. Une étude de l'Université de Lausanne² a d'ailleurs porté récemment sur la gestion des émotions dans les forces de police en Suisse et met en lumière notamment la banalisation de la violence dans les forces de polices, les logiques patriarcales et leur rôle sur la gestion et le traitement des émotions au quotidien mais aussi à long terme. Pour les corps de pompiers également, l'exposition à des situations difficiles est traumatisante. Selon une étude française³, un tiers des pompiers pourraient être touché par des troubles liés au stress de la profession (stress post-traumatique, stress aigu, trouble anxieux).

En termes de formation, il ressort de l'étude de l'Université de Lausanne qu'un programme commun d'enseignement en psychologie est suivi par les aspirant·e·s de toute la Suisse. Ce programme est basé sur un manuel de référence et aborde notamment la question de la gestion des émotions. Il semblerait que l'enthousiasme des aspirant·e·s pour ces cours soit limité. Si des formations continues peuvent être proposées, elles sont propres à chaque canton / commune.

En dehors de la formation, il existe également d'autres leviers pour préserver la santé mentale du personnel d'urgence, la soigner et la soulager. On pense notamment à une culture de corps adaptée, la bienveillance entre collègues, la sensibilisation des managers, la mise en place d'un accompagnement par le biais de groupes de soutien ou même d'un suivi psychologique.

¹ Observatoire National du Suicide, « Suicide : Quels liens avec le travail et le chômage ? – Penser la prévention et les systèmes d'information », disponible sur : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/rapports/suicide-quels-liens-avec-le-travail-et-le-chomage-penser-la-prevention-et-les->

² Gallarotti S., Maruccia M., « La place des émotions dans la formation de la Police Suisse », disponible sur : <https://wp.unil.ch/biss/la-place-des-emotions-dans-la-formation-de-la-police-suisse/>.

³ MNSPF, « Santé mentale des pompiers : comment prévenir les risques ? », disponible sur : <https://mnsfp.fr/sante-mentale-des-pompiers-comment-prevenir-les-risques>.

A Lausanne, la récente affaire des groupes Whatsapp mène à s'interroger sur les besoins des corps de police et des pompiers de dispositifs de soutien et de formation adéquats face aux situations de violence et de tensions auxquelles ces corps sont confrontés au quotidien.

Par le biais de ce postulat, la Municipalité est invitée à :

- Établir un état des lieux quant à la satisfaction au travail des membres des corps de police et des pompiers, notamment en ce qui concerne la culture, les relations entre collègues et la capacité à exprimer les difficultés rencontrées, le turnover, les absences de longue durée, et les raisons de ces absences, ainsi que si des différences peuvent être observées en fonction du genre des employés d'une part, et par rapport aux autres services de la ville d'autre part.
- Établir un état des lieux des dispositifs existants en matière de soutien psychologique pour les policiers et pompiers de la Ville, ainsi que de leur utilisation par les membres des corps de police et des pompiers de la ville de Lausanne
- Examiner l'opportunité de renforcer les dispositifs existants par une meilleure sensibilisation des cadres, la mise en place de groupes de soutien ou toute autre mesure qui sera jugée appropriée.
- Examiner l'opportunité de mettre en place des formations complémentaires en matière de gestion des émotions et de santé mentale en général pour les membres des forces de police et des pompiers de la Ville de Lausanne afin de les sensibiliser à ces problématiques et les conséquences qui peuvent en découler.

Lausanne, 16 mai 2026

Gaëlle MIELI

Christelle RIGUAL

Christine GOUMAZ

Sarah NEUMANN

Samson YEMANE

Robert JOOSTEN

Yvan SALZMANN